

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en oeuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité

PUBLIC

Salariés désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des personnes handicapées, alerte des secours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maxi

ACCESSIBILITE DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP[Accessibilité handicap](#)**RÉFÉRENCES REGLEMENTAIRES**

Incendie : Articles R4227-28, R4227-39, et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Recommandation : Règle APSAD R6.R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est validée après signature de la convention

DELAI D'ACCES

Pour les formations en inter-entreprises, consulter notre planning en ligne, pour les formations en intra-entreprise Calendrier sur demande.

LIEU DE FORMATION

Dans les locaux de l'entreprise

DATES

Calendrier sur demande

TARIFS NETS DE TAXES (non assujetti à la TVA)

Intra-entreprise

Tarif sur devis

CONTACT :

04 42 50 57 80

formation@idea-formation.fr

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés et nombreux outils pratiques
- Élaboration d'outils de planification
- Études de cas

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection. Ordinateurs, connexion Wifi, imprimante multifonctions. Installations dans notre centre de formation : salles de formation équipées de tables, chaises, mur clair pour la projection, Paperboard et/ou tableau blanc. *Intra-entreprise* - équipements à mettre à disposition :

- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre.

Les extincteurs sont apportés par le formateur ; aucun feu réel ne sera réalisé sur site client.

METHODES ET MODALITES D'ÉVALUATION

En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident ensemble les acquis.

- Suivi de la formation

-

- Feuilles de présence émargées par le(s) ou le(s) stagiaire(s) et le formateur

- Evaluation à chaud en fin de formation

- Evaluation du formateur en fin de formation

- Acquisition des compétences : le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation publié par un éditeur spécialisé

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

PÉRIODICITÉ

A définir par l'employeur

Doc448/v1

PROGRAMME

Enseignements théoriques

Prévention.
Théorie du feu.
Déroulement type d'un incendie.
Dangers des fumées.
Intervention dans un local sinistré.
Moyens de secours et installations techniques de sécurité.
Procédés d'extinction.
Alerte des secours.
Organisation de la sécurité incendie de l'établissement et rôle des personnes désignées.
Méthode d'évacuation de l'établissement.
Vidéos.

PROGRAMME (suite)

Enseignements Pratiques

Mise en œuvre effective des moyens d'extinction –
Manipulation des extincteurs
Audition du signal sonore.
Explication du fonctionnement du Système de Sécurité Incendie de l'établissement.
Application des consignes de sécurité.
Lecture de plan et repérage des cheminements.
Exercice pratique d'évacuation (si souhaité).